



Le Conseil général de Charente-Maritime relooke son site web

mercredi 5 mai 2010, par [lpe](#)

Depuis quelques semaines, le Conseil général de Charente-Maritime dispose d'un nouveau site Internet.

Plus fonctionnel et surtout plus agréable esthétiquement, le site Internet propose de nombreuses rubriques et même de la vidéo.

Alors que l'économie, le soutien aux entreprises ne soit pas la compétence principale de l'assemblée départementale, on retrouve sur ce site des informations bien utiles pour les créateurs ou chefs d'entreprise.

Par contre, on peut déplorer le manque d'informations pratiques du type coordonnées, pour l'incubateur notamment.

Le petit plus : [la liste des zones d'activités raccordées au haut débit](#). Utile quand on cherche une implantation pour son entreprise.

Ce site est une réalisation de la [Compagnie Hyperactive](#) notamment.

A visiter sur www.charente-maritime.org

